



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/26

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°26 - Question orale de Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative au parking des Dominicains

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel De DOBBELEER relative au parking des Dominicains.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseiller.ère.s,

Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Le projet d'aménagement du futur parking des Dominicains en remplacement du parc a suscité de nombreuses polémiques. En tant que riveraine, je considère essentiel de revenir sur cet aménagement, étant donné le manque de constance du Collège dans ses déclarations, principalement concernant le nombre de places de parking et le caractère temporaire de la construction.

Dans un premier projet datant du 18 février 2022, il était prévu d'abattre plusieurs arbres pour réaliser le parking. C'est une des raisons pour lesquelles le groupe Ecolo s'est soulevé contre ce projet. Plus tard, il s'est avéré qu'aucun arbre ne serait abattu, et nous nous sommes fait traiter de menteurs par une conseillère de la majorité qui détenait une décision que nous ne possédions pas : conformément à une décision de la tutelle régionale, le Collège s'est vu imposer à la conservation des arbres, ce qu'Ecolo revendiquait. Le plan initial a donc été revu et maintient les places annoncées dans ces nouvelles conditions.

Notre groupe se réjouit fortement que finalement tous les arbres soient maintenus, mais il faut

avouer que pour nos citoyens il est compliqué de suivre :

- Il y a un an, on nous parle de 75 places supplémentaires, dans la situation actuelle, il ne devrait y en avoir que 35 avec préservation de tous les arbres.
- Vous nous affirmez depuis plus d'un an qu'il s'agit d'un parking provisoire, vous annoncez, je cite : « l'agrandissement provisoire ... en vue de compléter l'offre de stationnement finale ».

Mes questions sont les suivantes :

- Quel est le nombre précis d'emplacements de parking supplémentaires que la suppression du parc des Dominicains apportera ?
 - Étant donné la diminution sensible du nombre de places par rapport au projet initial, les frais d'aménagement prévus initialement à 280 000 euros seront revus à la baisse ?
 - Enfin, la communication sur le caractère « temporaire » du parking est ambiguë. Pouvez-vous préciser ce que signifie le terme temporaire ? Quand le parking sera-t-il supprimé et sous quelles conditions ? Qu'entendez-vous par « l'offre de stationnement finale » ? Le provisoire actuel risque-t-il d'évoluer (un peu comme le nombre d'emplacements final) en parking définitif ?
- Merci de clarifier ces points qui suscitent des interrogations pour nos citoyens.

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

La demande de permis d'urbanisme initiale prévoyait l'abattage des 3 arbres de la partie centrale. Suite à l'enquête et à l'avis des instances consultés le permis prévoit de conserver les arbres de la partie centrale.

Lors du Conseil communal du 28 août 2023, nous annonçons que le montant total estimé de ce marché s'élève à 229.404,98€ HTVA, soit 277.580,02€ TVAC ;

Considérant que les voies et moyens disponibles s'élève à 220.000€ pour réaliser l'ensemble des places de parking envisagées par le bureau d'étude ;

Il a été proposé en séance de fractionner le marché en une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Le Collège du 28 décembre 2023 a attribué le marché, comme vous l'avez certainement lu dans le pv dudit Collège, pour la tranche ferme à 181.399,65€ HTVA, soit 219.493,58€ TVAC pour 40 places de stationnement et la mise en état de l'allée amenant vers la crèche par le remplacement des dalles en mauvais état, état souvent décrié devant cette assemblée.

Pour rappel la création de ce parking fait suite à une demande des commerçants, la raison première est de compenser les pertes de places de stationnement pendant la durée du chantier de la Grand 'Place.

A terme, il est prévu d'intégrer ces emplacements créés au futur projet de réhabilitation du site des Dominicains où tout reste encore à imaginer.

Madame la Conseillère Muriel De DOBBELEER réplique.

Merci pour ces éclaircissements.